UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONETEAU
SECTION TIR A L'ARC

07 RUE D'AUXERRE
89470 MONETEAU
Affiliation F.F.T.A N° 02/89/098

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SAISON 2017 / 2018 QUI S'EST TENUS LE SAMEDI 06 OCTOBRE 2018

Etait présent : David BILLAULT (Président), Jean Claude BILLAULT (secrétaire), Patrick TRUCHY (Trésorier), les membres du Conseil d'administration de la section (Anne Marie BILLAULT et Romuald CERTAINE) ainsi que des archers et des parents représentant leurs enfants mineurs.
2 archers et 4 parents de jeunes avait donné pouvoir afin de les représenter à cette A.G., plusieurs familles représentant des jeunes s'était excuser sans donner de pouvoir.

Élus invités présents : Mme Laurence MION (Présidente de l'U.S.C.M. omnisports), Mme GUIBLAIN (représentant la ville de Monéteau)

Élus invités excuser : M. JOANNIS (adjoint aux sports) et M. Laurent LETOURNEUX (Président du Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc)

Suivant les statuts de l'l'U.S.C.M. omnisports : le quorum étant attient soit ¼ des licenciés 2018, soit 17 représentants pouvoir compris pouvant voter sur les 41 licenciés de la saison 2017/2018 était représenter, un minimum de 11 adhérents pouvoir compris étant nécessaire pour les votes et les délibérations à l'ordre du jour.

Le Président ouvre donc la séance de cette Assemblée Générale ordinaire à 18h15.

Le Président remercie toute les personnes présentent, il présente les élus invités de présent ensuite il fait procédé au vote du procès-verbal de l'assemblée Générale ordinaire de la saison 2016/2017 qui est adopté à l'unanimité soit 17 voix / 17

Le Président fait lecture de son rapport moral de cette saison 2017/2018

Effectifs : bonne saison, avec 41 licenciés (8 de moins que la saison précédente) soit 33 en jeunes et 8 en adultes, 24 renouvellements et 17 nouvelles créations, soit 80 % de jeunes

Déplacements : le Président remercie tous les archers et parents des jeunes qui ont fait dons de leurs indemnités de leurs frais de déplacements aux clubs, cette année les déplacements ont été limités afin de diminuées les charges en déplacements, il a été rembourser que 2852 km sur toute la saison pour les déplacements des concours sélectifs, des rencontres jeunes, et des formations .

Organisations : le bilan du concours sélectif qui avait lieu le 4 et 5 novembre 2017 (87 participants) et sur la rencontre jeunes du 26 mai 2018 (41 jeunes), sur les différents achats,

Encadrement : le renouvellement de la convention avec le Comité Départemental de tir à l'arc pour l'intervention du cadre départemental du CD 89 de Tir à l'arc (Frédéric LIVACHE) tous les mardis de 17h30 à 19h15 pour les jeunes et un mardi sur 2 pour les adultes de 19h15 à 21h00 et toujours par les 2 entraineurs 1 du club tous les mardis, jeudis et samedi matin (Jean Claude et David)

Autres infos : Il fait part de la démission de Justine PAQUEZ du Conseil d'administration pour cause de ses études, et qu'il sera procédé à un vote pour l'élection d'un nouveau membre en remplacement.
Aucune question n'étant posée sur le rapport moral du Président, il est passé à la suite.

Le secrétaire fait le rapport d'activité et sportif de la section :

En concours sélectifs : en salle 62 archers jeunes et adultes y ont participés et 18 en concours sélectifs sur cible en extérieur (Fédéral et Fita)
En Championnat de l'Yonne en salle : 7 Jeunes y ont participés, Thomas DODIN a terminé 1er donc Champion de l'Yonne en catégorie Benjamin Homme en arc Classique, Tristan MACHAVOINE 2eme en Catégorie Cadet homme Arc à poulies, et Dorian DEPRET 3eme en Catégorie Cadet arc classique
En Championnat Régional Bourgogne -Franche-Comté en salle : 6 jeunes y ont été qualifiés Thomas DODIN a terminé 1er donc Champion de B-F-C en benjamin arc classique ainsi qu'une 3eme place pour Tristan MACHAVOINE en cadet Arc à poulies, de bon résultats aussi pour les quatre autres
En Championnat De l'Yonne en tir fédéral extérieur sélectif : 16 participations en jeunes et adultes Coline MACHAVOINE a terminé 2eme en catégorie Junior arc classique de même pour son frère Tristan et une 3eme place pour Romuald CERTAINE en Senior homme arc Classique
En Championnat régional extérieur : ce déroulant dans le Jura, aucun archer si est rendu cela dû aux frais de déplacement trop onéreux pour le club.
Au total toute disciplines confondus, il a été obtenu 15 médailles d'Or, 12 en argent et 10 en Bronze

En rencontre < Spécial jeunes > : 19 jeunes ont participés à au moins une rencontre, 14 jeunes ont passer au moins un niveau, au total 24 changements de niveaux ont été obtenus, 5 jeunes en sont sortis après avoir obtenus leurs 3 niveaux requis pour pouvoir rentrer sur le circuit compétition
En médailles lors de ces rencontres, il a été obtenus 5 médailles d'Or, 3 en argent et 3 en bronze ainsi que plusieurs ont remporté le challenge de la meilleur flèche lors d ces rencontres
Aucune question n'est posée sur le rapport sportif.

Le trésorier présente le rapport financier de cette saison 2018 :

En raison de la baisse des subventions municipale, départemental et du CNDS, (soit au total 1500 € de moins) suite à cela tous les postes de dépenses ont dû être revue à la baisse par rapport à notre budget prévisionnel qui malgré cela nous a fait terminer avec un résultat négatif de **-138.32 €**

Il fait le point sur ce qui a été racheté, donc des nouveaux stramits pour les concours ainsi qui des bandes pour la rénovation des cibles en salle pour un montant de 714.95 €, il a aussi été racheté des branches d'arcs et des flèches en remplacement de celle vieillissant et pouvant devenir dangereux.

Il fait le point sur le cout de l'entraineur du CD 89 ainsi que sur les principales autres dépenses, Ainsi que sur les recettes (Subventions, concours, cotisations restante à la section, etc..)

Solde de compte en début de saison au 01/09/2017	:	**2591.90 €**
Solde de compte en fin de saison au 31/08/2018	:	**2453.58 €**
Total dépenses	:	**9501.72 €**
Total recettes	:	**9363.40 €**
Résultats net de l'exercice	:	**- 138.32 €**
Total affecté aux réserves en fin de saison au 31/08/2018	:	**2453.58 € soit 23 % du prévisionnel**

Aucune question n'étant posées sur ce rapport financier, Il a été procédé au vote de ce rapport financier et qui a été adopter à l'unanimité par 17 voix /17

Il est ensuite été procédé à l'élection du nouveau candidat pour le Conseil d'administration, le Président demande à cette personne de ce présenter, Coline MACHAVOINE se présente, elle est licencié au club depuis 3 ans sont N° licence est le 892993 V, elle est majeur et actuellement étudiante et habite a 29 Rue sous l'Eglise 89250 CHEMILLY SUR YONNE , Il est donc procédé au vote à bulletin secret. 2 personnes non candidat sont demandée pour tenir le bureau de vote.
Résultats du vote : sur les **17** Votants, **17** bulletins exprimés, **0** nuls et **0** Abstentions, donc Coline MACHAVOINE est donc nouvelle élus par **17 voix /17** au Conseil d'Administration de la section de Tir à l'arc. de l'U.S.C.Monéteau et signera la fiche de section.

Le trésorier présente le budget prévisionnel pour la saison 2019

Aucune question étant posée, il est procédé à son vote qui a été adopté à l'unanimité par 17voix /17

Le Président présente le Projet et l'effectif à ce jour pour la saison actuelle 2018/2019

Le Président donne l'effectif de la saison actuelle ainsi que les projets pour cette nouvelle saison, les dates de manifestations organisées en interne dans le club et sur les créneaux horaires pendant les vacances scolaire 2018/2019 ainsi que les nouveaux horaires du mardi début à 17h55 pour les jeunes au lieu de 17h30 les années précédentes et 19h30 pour les adultes au lieu de 19h15 cela dû au changement de rythmes scolaires de l'école multisports.
En nouveau règlement pour la saison extérieur le regroupement du Fédéral et du Fita qui s'appellera désormais pour 2019 < Tir sur cible extérieur >

En formation arbitre : Pierre LECLERC a été reçu à son examen de jeune arbitre et passera son jugement de cordon par l'arbitre formateur du 89 afin de le validé lors du concours de Monéteau le 4 Novembre 2018.

Le Président annonce qu' une entreprise Auxerroise a fait un dons au club afin de nous permettre de changer la tenue de club qui sera aux couleurs de l'U.S.C.M. (soit le maillot orange et pantalon ou short noir) ainsi que des blousons et qui sera inaugurée lors du concours de Monéteau les 3 et 4 Novembre 2018, des photos de la maquette sont présentées.

Les tarifs des licences pour la saison 2020 pourront être déterminés qu'après les Assemblées générales du Comité Départemental, de la région B-F-C et de la Fédération (F.F.T.A)

N'ayant aucune questions divers de posées par les adhérents du club.

La parole est donnée aux élus invités, la Présidente de l'U.S.C.M. omnisports prend la parole et ensuite la représentante de la mairie, Le Président du Comité Départemental de ti r à l'arc étant absent excusé.

Le Président clôture cette Assemblée générale Ordinaire à 19h20

Suivie du verre de l'amitié

Le Président	**Le Secrétaire**	**Le Trésorier**
David BILLAULT	**Jean Claude BILLAULT**	**Patrick TRUCHY**